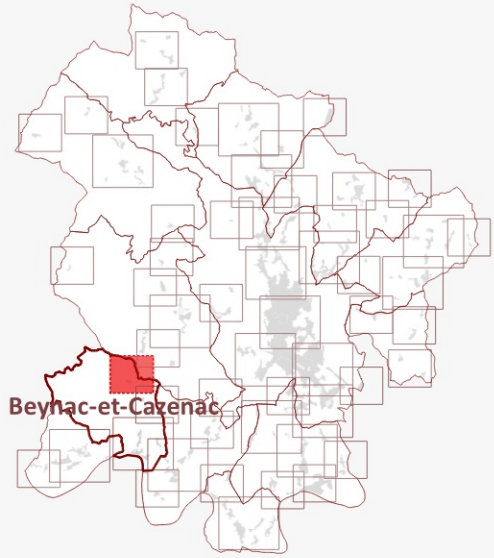


PLUi de Sarlat-Périgord Noir Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

Beynac-et-Cazenac

2



Légende

Règle graphique

Recul vis-à-vis des limites séparatives

- Implantées en recul
- Implantées en recul ou sur au maximum une limite séparative
- Implantées en recul ou sur au moins une limite séparative
- Implantées sur au moins une limite séparative
- Non réglementé

Fond de carte

- Bâtiment
- Parcelle
- Commune

